



Syndicat

Pénitentiaire des

Surveillant(e)s et surveillants brigadiers

LA GOUTTE D'EAU VA FAIRE DEBORDER LE VASE DES SURVEILLANT(E)S !

Encore et encore, nous parlons de l'abandon de la gestion de la détention à Château-Thierry !

En effet ce jeudi 20 décembre 2018, la « fabuleuse idée » de notre hiérarchie est de classer un détenu de centrale en tant qu'auxiliaire aux cuisines du Centre Pénitentiaire.

Mais de quel détenu parlons-nous ? Celui qui mérite ce poste, par son respect son calme en détention et sa motivation pour ce poste ? Bien sûr que non ! Notre hiérarchie a plutôt décidé de classer un détenu qui étale régulièrement ses excréments sur les murs de sa cellule...

Deux jours auparavant, plusieurs détenus de centrale dont certains dangereux vu le nombre de fois où ils se trouvent en décompensation, avaient été classé également...

Question : Que recherche notre direction ?

- 1) Que l'agent des cuisines se fasse tuer ?**
- 2) Une infection alimentaire à base de salmonelle ?**
- 3) La fermeture de notre établissement ?**

La réponse dans quelques temps...

Ce mercredi 20 décembre, un détenu qui devait partir en SDRE (Soins sans consentement sur Décision d'un Représentant de l'Etat) à l'hôpital psychiatrique le plus proche, s'est vu partir sans prémédication car la chef de détention n'a pas souhaité prêter main forte à l'unité sanitaire pour une injection avant son départ... Injection autorisée par l'ARS uniquement dans le cadre d'une hospitalisation d'office pour des détenus considérés dangereux par le psychiatre.

Malgré le signalement d'un collègue concernant ce détenu, susceptible de dissimuler des lames de rasoir dans sa bouche, aucune décision n'a été prise avant son départ...

Ce détenu est donc arrivé à destination puis a avalé les lames de rasoir qu'il avait déjà dans la bouche...

Quelle est notre responsabilité si celui-ci avait fait une hémorragie interne ou pris une personne en otage ?

Le S.P.S réclame l'intervention de la DI et de la DAP pour un audit sur la sécurité à Château Thierry et la gestion de cet établissement.

Le S.P.S exige l'arrêt de ces décisions dangereuses pour les personnels !

C
-
P
C
H
Â
T
E
A
U
-
T
H
I
E
R
R
Y